

13^e édition
du 1^{er} Janvier
au 31 mars 2019

MILLE LECTURES D'HIVER

13^E ÉDITION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2019

MILLE LECTURES D'HIVER

La région Centre-Val de Loire résonne chaque hiver des textes d'écrivains français et étrangers lus à voix haute par des comédiens professionnels grâce aux mille lectures d'hiver.

Accessible à tous sur l'ensemble du territoire, cet événement artistique unique permet à tout habitant de la région Centre-Val de Loire qui le souhaite de devenir l'artisan de son propre rendez-vous avec la littérature.

Plusieurs centaines de personnes se saisissent ainsi chaque hiver de cette opportunité qui leur est offerte d'allier la découverte de livres au partage d'idées et à la convivialité.

Dans cet esprit, chaque « mille lectures d'hiver » réunit une vingtaine de curieux et offre l'occasion rare de l'écoute commune d'un même texte avant une discussion à bâtons rompus, nourrie des perceptions de chacun.

À l'heure des réseaux sociaux numériques et virtuels, la région Centre-Val de Loire est à l'origine d'un véritable réseau social humain qui irrigue son vaste territoire depuis plus de dix ans et rassemble, chaque hiver et en petits groupes, près de neuf mille personnes.

Initié et financé par la Région Centre-Val de Loire depuis sa création en 2005, mille lectures d'hiver est mis en œuvre par Ciclic.

une invitation à entendre et partager la littérature d'aujourd'hui sur le territoire Centre-Val de Loire



Samuel Nissim

Devenir accueillant d'une lecture, c'est simple

Vous choisissez :

- un lieu : maison, appartement, atelier, centre social, lieu de travail, salle communale...
 - vos invités : amis, famille, voisins, adhérents, usagers, collègues...
 - l'horaire : matin, après-midi ou soir, toutes les heures de la journée sont possibles,
 - le jour de la semaine, du lundi au dimanche,
 - la date, ou presque ; la date sera en effet retenue parmi les trois propositions (minimum) faites lors de votre inscription,
 - la collation, le buffet, le goûter ou l'apéritif dînatoire qui agrémentera l'après-lecture.
- #### Vous vous engagez :
- à vous assurer de la présence de vos convives, comme si vous organisiez un dîner chez vous,
 - à organiser l'après-lecture avec vos invités qui apportent spécialité culinaire ou boisson et participent ainsi à la convivialité de la rencontre,
 - à offrir le gîte et le couvert au lecteur.

Les particularités d'une « mille lectures d'hiver »

- Vous découvrez des auteurs, français ou étrangers, connus, reconnus ou méconnus.
- Vous entrez dans leur univers en écoutant un de leurs livres lu à voix haute par un comédien-lecteur professionnel. Ce sont des romans, des poèmes, des nouvelles.
- Vous attendez l'inattendu ! La curiosité est la bienvenue : on peut aimer un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout le texte entendu.
- Vous et vos invités exprimez votre ressenti, exercez votre esprit critique lors de la conversation qui suit la lecture, la parole est libre, nul diplôme n'est nécessaire pour organiser une lecture ou pour y assister.
- Les lectures sont destinées aux adultes.

Comment vous inscrire ?

- Vous proposez trois dates possibles (minimum), plusieurs jours consécutifs par exemple,
- Vous mentionnez vos coordonnées personnelles, quel que soit le cadre d'accueil de la lecture,
- Vous transmettez l'autorisation de votre direction en cas d'accueil dans un établissement, type maison de retraite par exemple.

L'annonce de votre lecture

- Un mois avant la date retenue pour votre lecture, vous recevez un courrier de l'agence Ciclic qui indique le titre du livre lu et le nom de son auteur, le nom et les coordonnées du lecteur.
- Le guide de l'accueillant, une affiche et des cartons d'invitation sont joints à cet envoi.

Calendrier d'inscription

- Pour accueillir une lecture en janvier 2019, vous devez vous inscrire avant le dimanche 18 novembre 2018.
- Pour accueillir une lecture en février 2019, avant le dimanche 9 décembre 2018.
- Pour accueillir une lecture en mars 2019, avant le dimanche 20 janvier 2019.

Attention, toutes les demandes de lectures ne pourront être satisfaites. Pour des raisons d'organisation, l'annonce éventuelle de la non-attribution de la lecture interviendra un mois avant les dernières dates proposées lors de l'inscription.

Inscriptions
en ligne :
www.ciclic.fr/mlh

Marie-Hélène Lafon et Jean-Marie Blas de Roblès, les deux écrivains associés à la 13^e édition

Jean-Luc Pallé



Marie-Hélène Lafon

Née en 1962 à Aurillac dans le Cantal, Marie-Hélène Lafon est professeur agrégé et auteur d'une dizaine de romans et nouvelles essentiellement publiés chez Buchet Chastel. Récompensée à de nombreuses reprises, elle a notamment reçu le Renaudot des lycéens pour *Le Soir du chien* en 2001, le prix Page des libraires pour *L'Annonce* en 2009, le Globe de cristal, le prix du Style ainsi que le prix Arverne pour *Les Pays* en 2013. En 2016, Marie-Hélène Lafon a reçu le prix Goncourt de la nouvelle pour *Histoires*. En 2017, l'auteur a publié *Nos vies* (Buchet Chastel) et *La demie de six heures* (La Guêpe).

Philippe Meissas/Leemage/Fct. Zulma



Jean-Marie Blas de Roblès

Né en 1954 à Sidi-Bel-Abbès en Algérie, Jean-Marie Blas de Roblès suit des études d'histoire et de philosophie, enseigne au Brésil, en Chine, à Palerme et à Taïwan, avant d'abandonner l'enseignement pour se consacrer à l'écriture. Il est l'auteur du très remarqué *Là où les tigres sont chez eux*, récompensé du Prix Médicis en 2008. Également lauréat du Prix de la nouvelle de l'Académie française en 2010 pour *La Mémoire de riz*, Jean-Marie Blas de Roblès a récemment publié aux éditions Zulma *L'Île du Point Némé* et *Dans l'épaisseur de la chair*. Jean-Marie Blas de Roblès est aussi archéologue et directeur de la collection « Archéologies » chez Edisud.

CONTACTS

Michèle Fontaine, responsable
michele.fontaine@ciclic.fr
Julie Germain, assistante
julie.germain@ciclic.fr
tél. 02 47 56 08 08
www.ciclic.fr

24 rue Renan, CS 70031
37110 Château-Renault



Ciclic, agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique, établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'État.

ciclic